



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

HONORAIRES - VENTES

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION ET TERRAINS

0 €	à	70 000 €	5 000 €)	
70 000 €	à	130 000 €	9 %	(Honoraires à la charge
130 000 €	à	170 000 €	8 %)	du vendeur
170 000 €	à	250 000 €	7 %	(T.V.A. comprise
250 000 €	à	500 000 €	6 %)	
500 000 €	et	au delà	5 %	(

FONDS DE COMMERCE - LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS CESSION DE BAUX COMMERCIAUX :

10 % T.T.C. à la charge du vendeur

HONORAIRES - GESTION

TOUS TYPES DE BIENS 8 % H.T.

HONORAIRES - LOCATION

Baux commerciaux)	10 % du montant des 3 années de
Baux Professionnels	(loyer net de charges. A la charge
Cession de baux professionnels)	du locataire + T.V.A.
Renouvellement baux commerciaux)	2% du loyer par année de bail
	(à la charge du locataire + T.V.A.
Etablissement de bail)	300 € à la charge du locataire TVA inc.
	(300 € à la charge du propriétaire TVA inc.

LOCATIONS VIDES SUPERIEURES OU EGALES A UN AN :

1 mois de loyer net de charges (TVA comprise) à la charge du locataire
1 mois de loyer net de charges (TVA comprise) à la charge du propriétaire

RENOUVELLEMENT BAUX DE LOCATIONS VIDES :

1 % par année de bail sur le montant du loyer annuel + TVA
(ex. : Bail de 3 ans = 3% / Bail de 6 ans = 6%)
Honoraires payables par moitié entre propriétaire et locataire.

LOCATIONS MEUBLEES

20 % sur tous les loyers perçus pendant la durée de la location TVA comprise
Horaires à la charge du locataire

N.B. Les frais de correspondance, imprimés et autres, sont en sus des honoraires précités

ERA AGENCE WILSON

3, rue Chauvain
06000 NICE

04 93 85 56 66
agence-wilson@wanadoo.fr
www.era-immobilier-nice-massena.fr

www.erafrance.com